

Un début d'année bien orienté

Insee Conjoncture Corse • n° 40 • Juillet 2022

Au 1^{er} trimestre 2022, l'augmentation du nombre d'heures rémunérées par les entreprises confirme le dynamisme de l'activité régionale. L'emploi insulaire progresse de + 0,9 % par rapport au trimestre précédent. Les déclarations d'embauches, bien orientées, montrent toutefois encore certaines fragilités dans les secteurs clés et le nombre de demandeurs d'emploi continue de diminuer. Les créations d'entreprises repartent à la hausse. Quelques faiblesses persistent ce trimestre au niveau des autorisations de construire et des mises en chantier. Le trafic de marchandises s'intensifie, porté par la reprise des échanges internationaux. Enfin, le transport de voyageurs, en nette progression par rapport à 2021, porte l'espoir d'une belle avant-saison touristique.

Le 1^{er} trimestre s'inscrit dans un contexte social encore fragilisé par la persistance de la crise sanitaire et la vague de contaminations au variant Omicron. Avec la généralisation du pass sanitaire et l'élargissement de la couverture vaccinale, l'activité des secteurs économiques est toutefois préservée. Cependant, l'environnement international, marqué à partir de février par le conflit ukrainien, engendre de nouvelles incertitudes économiques avec notamment le retour d'un contexte inflationniste. Ainsi, le PIB français se contracte de 0,2 % selon les résultats détaillés des comptes trimestriels publiés en mai.

L'activité économique demeure soutenue au 1^{er} trimestre

En région, le niveau d'activité estimé à partir du nombre d'heures de travail rémunérées bondit de 13,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021 ► **figure 1**. Il est nettement supérieur à celui d'avant-crise avec + 5,1 % sur l'île et + 2,8 % au niveau national par rapport à la même période de 2019.

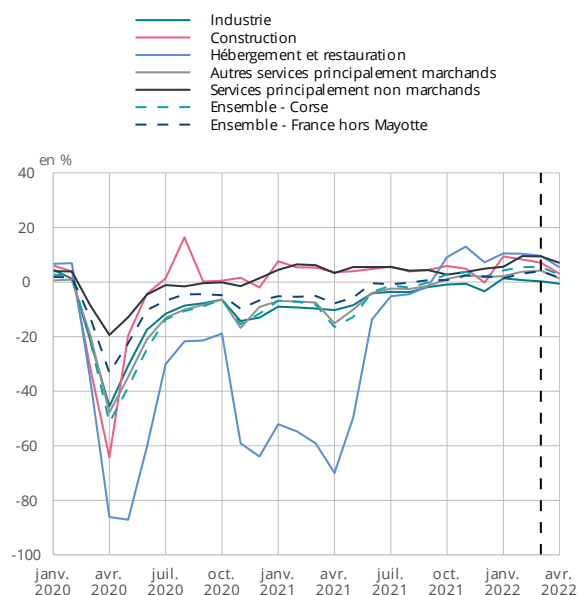
Le nombre d'heures travaillées dans l'hébergement-restauration dépasse de 10,1 % celui enregistré au 1^{er} trimestre 2019. De même, l'activité demeure bien orientée dans la fabrication des denrées alimentaires-boissons & tabac où l'excédent atteint 3,5 %. Dans ces secteurs saisonniers fortement pénalisés dès le début de la crise sanitaire, l'activité est restée dégradée jusqu'en juin 2021, mais le dépassement du niveau d'avant-crise est désormais consolidé.

Dans le commerce, la vigueur de l'activité se traduit par une progression de 6,3 % des heures rémunérées par rapport au 1^{er} trimestre 2019. En constante croissance dans la construction, elles gagnent 8,2 % sur leur seuil de la même période de 2019. En revanche, dans la fabrication de matériel de transports, l'empreinte de la crise sanitaire persiste et l'activité reste toujours très dégradée par rapport à la période d'avant-crise. Ainsi, au

1^{er} trimestre 2022, les heures rémunérées sont encore inférieures de 36,3 % à leur niveau de 2019 dans l'industrie des matériels de transport.

En outre, le recours à l'activité partielle devient marginal en ce début d'année, il concerne moins de 500 salariés sur l'île.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019 - Corse



Notes : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

L'emploi salarié insulaire toujours dynamique au 1^{er} trimestre

L'emploi salarié régional augmente de + 0,9 % par rapport au 4^e trimestre 2021. Cette hausse est autant liée à celle de l'emploi privé (+ 0,9 %), que de l'emploi public (+ 0,8 %). La région totalise ainsi 127 200 emplois en fin de trimestre. La dynamique insulaire s'inscrit au-dessus de la tendance nationale bien orientée (+ 0,3 %) ► **figure 2**.

Par rapport au trimestre précédent, les effectifs salariés progressent dans l'industrie (+ 0,6 %). L'emploi conserve sa tonicité dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (+ 1,5 %). Il se contracte légèrement dans les activités de production d'énergie, eau et gestion des déchets (- 0,4 %) et reste nettement fragilisé dans la fabrication de matériels de transport (- 2,4 %).

Dans la construction, les effectifs sont stables.

Dans le tertiaire marchand hors intérim, la tendance haussière amorcée à la fin du dernier confinement généralisé (2^e trimestre 2021) se prolonge avec 700 postes créés sur le 1^{er} trimestre 2022 soit + 1,3 %. L'emploi progresse dans l'ensemble des secteurs marchands à l'exception des activités immobilières qui marquent le pas (- 1,4 %). La plus forte augmentation est portée par l'hébergement & restauration avec plus de 300 créations (+ 2,7 %) suivi du transport & entreposage (+ 1,4 %) et du commerce & réparations automobiles (+ 0,9 %).

Dans le tertiaire non marchand, l'emploi progresse également avec + 0,7 % par rapport au 4^e trimestre 2021, en particulier dans l'enseignement (+ 3,0 %). Enfin, l'intérim confirme la bonne tenue de l'économie et dénombre plus de 600 salariés fin mars.

Sur un an, par rapport au 1^{er} trimestre 2021, l'emploi régional insulaire totalise plus de 4 500 créations (+ 3,7 %), dont 2/5^e dans l'hébergement-restauration (+ 17,9 %).

Avertissement sur l'emploi localisé salarié

Les Estimations trimestrielles d'emploi au premier trimestre 2022 sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques.

La Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Cette révision est maintenant prise en compte dans les séries diffusées par l'Insee. S'y ajoute la révision, habituelle, liée à la mise à jour des modèles calculant les corrections des variations saisonnières.

Par ailleurs, les alternants (en apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont désormais inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi salarié sur les années récentes. Cela conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires entre fin 2019 et fin 2021, l'apprentissage ayant fortement augmenté entre fin 2019 et fin 2021.

Enfin, les niveaux d'emploi en séries longues des Estimations trimestrielles d'emploi sont calés sur les Estimations annuelles d'emploi, qui ont été l'objet d'un rebaseement au printemps 2022.

Ces différentes révisions sont détaillées dans la **note méthodologique sur l'emploi salarié**.

Un début d'année globalement favorable aux recrutements

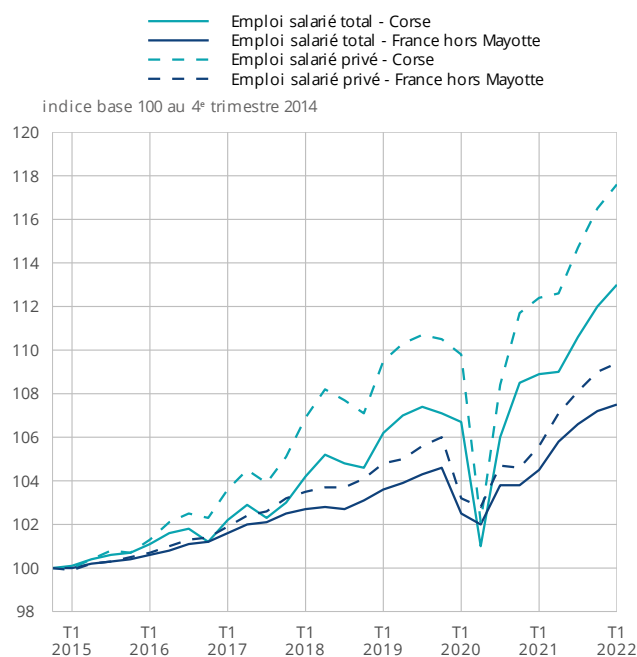
Au 1^{er} trimestre 2022, hors contrats d'intérim, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) progressent de 25 % par rapport à celui de 2021 ► **figure 3**. Les recrutements retrouvent leur tendance saisonnière d'avant-crise et sont même légèrement supérieurs à leur volume de 2019 (+ 2 %).

Dans les transports & entreposage, les intentions d'embauche sont en net rebond dès janvier. Elles augmentent de 36 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Leur niveau d'avant crise est aussi très nettement dépassé (+ 27 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019). Le dynamisme dans le secteur du commerce est également favorable aux recrutements en hausse de 11 % par rapport au

1^{er} trimestre 2021. Dans ce secteur, le niveau des recrutements excède de 4 % leur niveau trimestriel de 2019.

La situation est plus mitigée dans les deux secteurs clés de l'économie régionale où les DPAE ne parviennent toujours pas à se hisser à leur niveau d'avant crise. Ainsi, malgré une forte augmentation des intentions d'embauches dans le secteur de l'hébergement & restauration en janvier, laissant présager un début de saison dynamique, elles restent en retrait de 24 % sur le trimestre par rapport à celui de 2019. Par ailleurs, les recrutements du secteur de la construction sont non seulement inférieurs à ceux du 1^{er} trimestre 2021 (- 3 %), mais demeurent 10 % au-dessous de leur niveau d'avant crise.

► 2. Évolution de l'emploi salarié insulaire

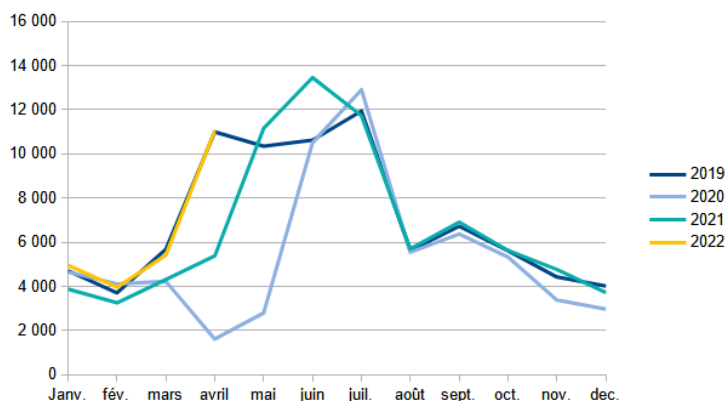


Note : données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total

Source : Insee, estimation d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche en 2019, 2020, 2021, 2022



Source : Urssaf-Accoss, déclarations préalables à l'embauche 2019, 2020, 2021, 2022

Nouvelle diminution du nombre de demandeurs d'emploi

Au 1^{er} trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi décroît en Corse (- 3,4 %) par rapport au trimestre précédent. Ainsi, 19 320 personnes sont inscrites à pôle emploi et tenues de rechercher activement un emploi (catégorie A, B et C ; données corrigées des variations saisonnières). Ce repli trimestriel est légèrement

supérieur à celui du niveau national (- 2,7 %). Le nombre de demandeurs inscrits en catégorie A, sans emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, recule de 2,6 %, pour le 2^e trimestre consécutif.

La baisse trimestrielle des demandeurs d'emploi A, B, C concerne toutes les tranches d'âges. Elle est plus marquée pour les personnes inscrites depuis plus d'un an (- 8 %), les moins de 25 ans (- 4,7 %) et les 50 ans ou plus (- 4,1 %).

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C régresse en Corse au même rythme qu'en France (- 8 %). Parallèlement, les inscriptions en catégorie A chutent de 13,6 % sur l'île.

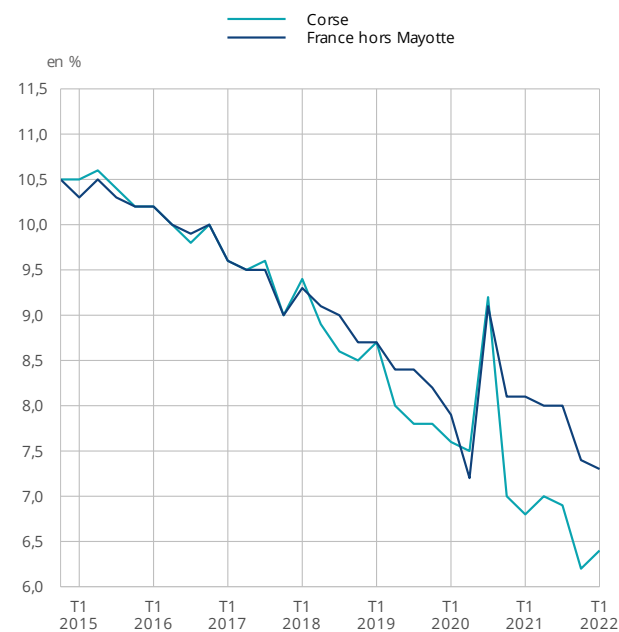
Léger frémissement du taux de chômage

Au 1^{er} trimestre 2022, en Corse, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,4 % de la population active, en légère augmentation par rapport au précédent trimestre. En un an, il perd 0,4 point en région.

Inversement, en France hors Mayotte, il se contracte très légèrement sur le trimestre. Avec 7,1 % de la population active, il reste inférieur de 0,8 point à son niveau du 1^{er} trimestre 2021

► figure 4.

► 4. Évolution du taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

Avertissement sur le marché du travail

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie). L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

Les créations d'entreprises en forte croissance

En Corse, au 1^{er} trimestre 2022, 1 646 entreprises sont créées (données corrigées des variations saisonnières), en progression de 11,2 % par rapport au trimestre précédent. Ce rebond des créations régionales s'inscrit dans une tendance de stabilisation au niveau national (+ 1,0 %) ► figure 5.

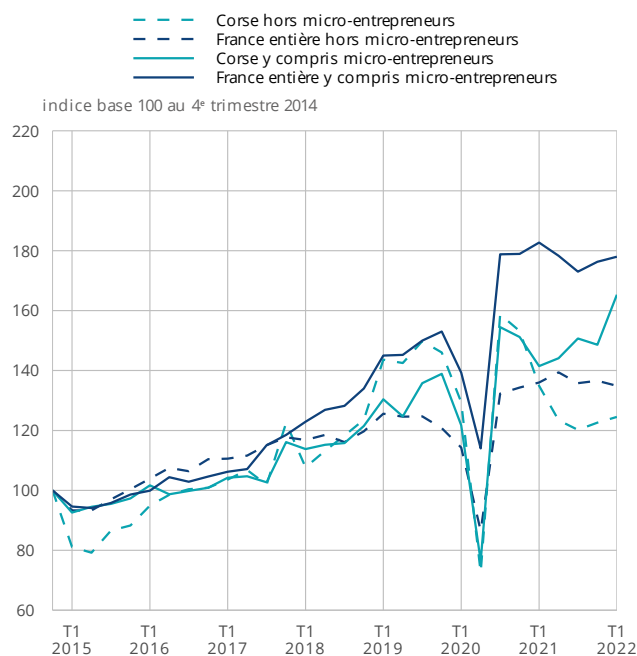
Ainsi, les services enregistrent une augmentation importante de nouvelles immatriculations sur l'île (+ 18,6 %). La construction progresse également (+ 11,7 %) suivie de l'industrie (+ 10,9 %). En revanche, dans le commerce-transport-hébergement-restauration, les créations se contractent (- 4 %).

Sur un an, la dynamique des créations insulaires (+ 16,8 %) est forte. Elle est toutefois essentiellement portée par les microentreprises (+ 42,1 %).

Le volume d'entreprises nouvelles dépasse de 26,7 % son niveau du 1^{er} trimestre 2019, soit une progression supérieure à celle nationale (+ 22,8 %). Cependant les créations d'entreprises classiques demeurent 13,3 % au-dessous de leur niveau d'avant crise.

Les défaillances d'entreprises maintiennent leur tendance baissière au 1^{er} trimestre (- 3,5 %). En cumul sur 12 mois, la Corse enregistre 139 procédures fin mars, soit un repli de 15,2 % sur un an. Cette tendance est encore directement liée à la suspension des procédures judiciaires ou aux délais accordés en raison de la crise sanitaire. Pourtant, au niveau national, les défaillances progressent de plus de 9 % au cours du trimestre, la tendance annuelle est également orientée à la hausse (+ 7,4 %).

► 5. Créations d'entreprises insulaires



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Avertissement sur les créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la documentation sur le sujet.

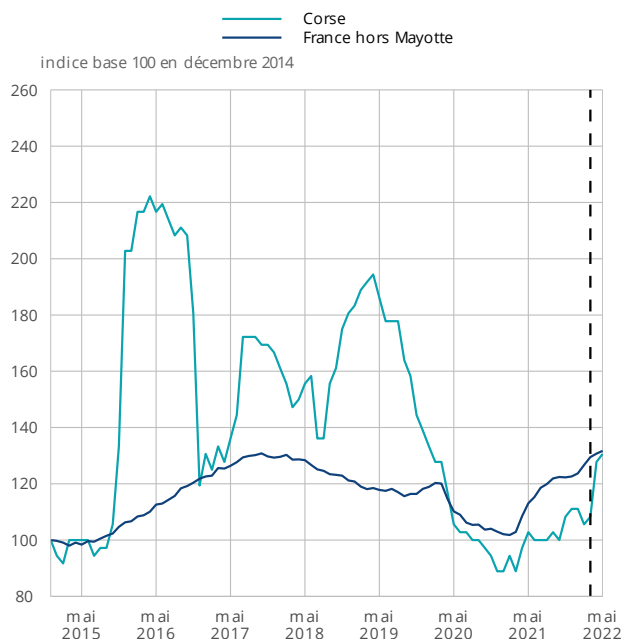
Un 1^{er} trimestre en retrait dans la construction

Avec 3 900 permis validés cumulés à fin mars, les autorisations de construire se contractent de 3,1 % au 1^{er} trimestre par rapport au trimestre précédent ► figure 6. Toutefois, sur un an, le rebond est de 19,2 % en Corse contre 25,9 % en France hors Mayotte. Les autorisations de construire sont nettement plus dynamiques en Haute-Corse, où elles progressent de 38,2 % sur un an, contrastant avec un repli de 5,9 % en Corse-du-Sud.

Au 1^{er} trimestre 2022, avec 3 500 logements commencés en cumul annuel, le nombre de mises en chantier baisse de 1,8 % par

rapport au trimestre précédent et de 0,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021 ► [figure 7](#). Le nombre de chantiers débutés est quasiment équivalent entre les deux départements mais, en termes d'évolution annuelle, la Haute-Corse se distingue encore avec une forte augmentation de 7,3 % en un an contre un repli de 7,8 % en Corse-du-Sud.

► 6. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, [Sit@del2](#).

► 7. Évolution du nombre de logements commencés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.

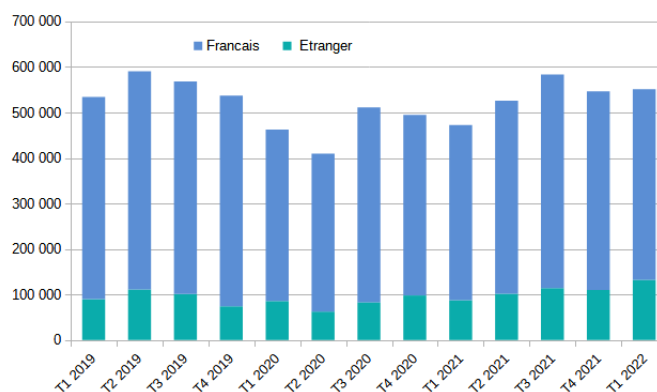
Source : SDES, [Sit@del2](#).

Les transports de marchandises et de voyageurs toujours bien orientés

Au 1^{er} trimestre 2022, les volumes du transport maritime de fret s'établissent à 551 042 tonnes transportées. Ils augmentent de 17 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021 où les contraintes sanitaires étaient encore très fortes. Les échanges sont bien orientés avec le continent (+ 9 % par rapport à la même période de 2021) et progressent de 51 % avec l'étranger.

Le trafic trimestriel dépasse ainsi de 3 % (soit + 16 850 tonnes) celui de la même période en 2019 ► [figure 8](#). Par rapport au 1^{er} trimestre 2019, le rebond avec l'étranger atteint 47 %. En revanche les échanges avec la France cèdent ce trimestre 6 % à leur niveau d'avant crise.

► 8. Trafic trimestriel de marchandises de 2019 à 2022 en tonnage

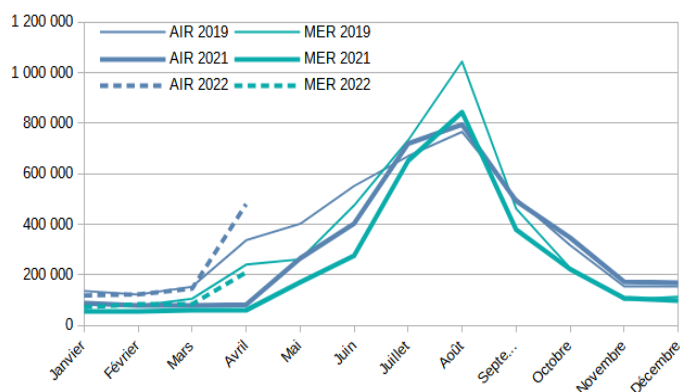


Note : Volume en tonnage du transport de marchandises – Échanges avec la France et avec l'étranger.

Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Au 1^{er} trimestre 2022, le transport de passagers augmente de moitié par rapport à celui de 2021. Le rebond est particulièrement important dans l'aérien où les flux progressent de 59 % contre 43 % dans le maritime ► [figure 9](#). Toutefois, le transport de passagers se situe encore légèrement en deçà de son niveau d'avant crise ce trimestre (- 8 %). Le transport maritime affiche encore un repli de 11 % contre 6 % dans l'aérien, mais ce retrait est principalement marqué au mois de janvier. La progression du trafic en février traduit déjà un regain d'activité par rapport à l'avant crise (+ 2 % par rapport au même mois de 2019) qui se confirme ensuite et s'accroît en avril (+ 19 %), augurant une belle avant-saison.

► 9. Évolution du trafic de passagers



Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Un 1^{er} trimestre contrasté dans les hôtels insulaires

Au 1^{er} trimestre 2022, la fréquentation touristique dans les hôtels de la région, est inférieure de 6,4 % à celle du 1^{er} trimestre 2019. Le repli de janvier est important (- 22,2 %) en lien avec le trafic de passagers. La fréquentation est ensuite stimulée avec les vacances d'hiver en février (+ 2,5 %). Par rapport à la même période de 2019, le recul de la fréquentation de la clientèle en provenance de l'étranger est encore très important en ce début d'année (- 35,9 %).

Marie-Pierre Nicolai (Insee)

► Contexte international – L'économie mondiale face aux chocs

Début 2022, les principales économies mondiales ont été confrontées à une situation sanitaire dégradée ainsi qu'au déclenchement de la guerre en Ukraine qui, notamment, a accentué les tensions sur les prix. L'activité économique a ainsi marqué le pas dans les principales économies occidentales, grevée en zone euro par l'inflation et le recul de la consommation des ménages. Au Royaume-Uni et aux États-Unis en revanche, la consommation a progressé, soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'épargne des ménages. Au deuxième trimestre, l'activité mondiale aurait progressé à un rythme modéré, affectée par les confinements en Chine et la hausse de l'inflation, et ce malgré l'amélioration de la situation sanitaire en zone euro.

► Contexte national – En France, l'activité s'est repliée début 2022

Début 2022, l'activité française s'est légèrement repliée (- 0,2 % au premier trimestre). La consommation des ménages, en particulier, a nettement reculé (- 1,5 %), du fait d'une situation sanitaire dégradée et d'une hausse continue de l'inflation, accentuée fin février par le déclenchement de la guerre en Ukraine (+ 4,5 % d'inflation sur un an en mars après + 2,9 % en janvier). L'emploi, en revanche, a continué de progresser, tout en ralentissant. Il a notamment été porté par l'alternance et de possibles besoins de main-d'œuvre pour pallier les absences liées à la pandémie. Au deuxième trimestre, l'amélioration de la situation sanitaire aurait conduit l'activité à se redresser, tirée par les secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation ne se serait reprise que modérément, la hausse de l'inflation continuant de peser sur les décisions d'achat des ménages.

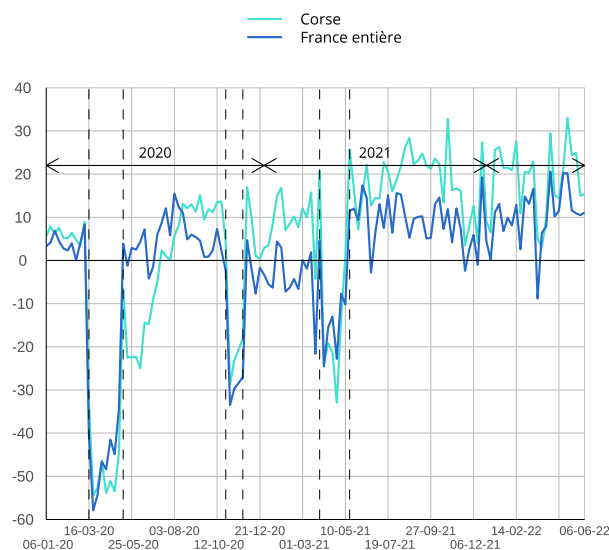
► Pour en savoir plus

- Tableau de bord de conjoncture Corse
- Acoss-Urssaf, publications de la région Corse
- « Guerre et prix », *Note de conjoncture*, juin 2022
- « Au premier trimestre 2022, toutes les régions sont au-dessus de leur niveau d'emploi salarié d'avant la crise sanitaire », *Informations Rapides*, n° 180, juillet 2022

Le montant des dépenses par carte bancaire creuse l'écart avec 2021

Les achats effectués par carte bancaire confirment leur dynamisme tout au long du 1^{er} trimestre. Le montant de ces transactions dépasse celui du 1^{er} trimestre 2019 et 2021. Ainsi, au cours de la semaine du 14 février, le montant des transactions par carte bancaire dépasse de 28 % son niveau de 2019 et de 17 % celui de 2021 ► [figure 10](#). Jusqu'à fin mars, l'excédent hebdomadaire des dépenses oscille entre 3 % et 18 % par rapport à la même semaine de 2021. L'essor des dépenses par CB reste nettement plus important en Corse qu'au niveau national au cours de l'ensemble de la période. Il traduit à la fois le dynamisme régional, mais aussi la transformation des habitudes de paiement locales. En avril et mai, le rebond des transactions effectuées par rapport à la même période de 2021 sur l'île préfigurent une bonne avant saison touristique (entre + 33 % et + 49 %) ► [avertissement](#).

► 10. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

Champ : France

Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

Avertissement

Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

